



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Route barrée rue du Merschgrund à Hobscheid

En raison de la mise en place d'une grue dans la rue du Merschgrund à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 13 novembre 2024, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1 : Le vendredi, 22 novembre 2024, à partir de 8h30 jusqu'à 16h30, la circulation à Hobscheid est réglée comme suit :
- interdiction de toute circulation dans la rue du Merschgrund à la hauteur de la maison sise au no. 27.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 13 novembre 2024

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Paul Reiser



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu